# 

* Datum : 08-12-2010
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2010744117
* Auteur :

Par jugement du 29 novembre 2010, la première chambre du tribunal de commerce de Charleroi a déclaré ouverte, sur citation, la faillite de la SPRL Advertising Services, dont le siège social est établi à 7170 Manage, rue des Verreries 29 (local R 29), inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le n° 0865.728.265.
Curateur : Me Bernard Grofils, avocat à 6000 Charleroi, boulevard Paul Janson 39.
Juge-commissaire : Jean-Claude Duchâteaux.
La date provisoire de cessation des paiements est fixée au 29 novembre 2010.
Les créanciers sont invités à déposer leurs créances au greffe du tribunal de commerce avant le 28 décembre 2010.
Le curateur déposera, au greffe du tribunal de commerce, au plus tard le 26 janvier 2011, le premier procès-verbal de vérification des créances.
Les personnes physiques qui se sont constituées sûreté personnelle du failli ont le moyen d'en faire déclaration au greffe conformément à l'article 72ter de la loi du 8 août 1997 sur les faillites.
Le pro deo a été ordonné.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) P. Carlu.